

Monsieur **Serge MORVAN**
Préfet du département des Yvelines
1 Rue Jean HOUDON
78000 VERSAILLES

Cernay-la-Ville le 26 mars 2016

Dominique JULIEN LA BRUYÈRE
38 Place de l'alouette
78720 CERNAY-la-VILLE
Tel : 06 80 15 96 45
Mail : d.julienlabruyere@free.fr

Objet : Demande de rattachement des communes de BONNELLES, BULLION, CERNAY-la-VILLE et AUFFARGIS à la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse

Monsieur le Préfet

Les populations de la Haute Vallée de Chevreuse se battent depuis près de quarante ans pour protéger leur région, qui représente le dernier témoignage de l'Île de France, telle qu'elle était avant le déferlement de l'urbanisation.

Les sites naturels de nos vallées ont été classés en 1980. Un Parc Naturel Régional, *le premier d'Île de France* a été créé en 1985. Aujourd'hui, c'est par milliers que des amoureux de la nature, fréquentent la Haute Vallée de Chevreuse.

Monsieur le Préfet, au moment où vous devez publier votre schéma directeur départemental, je vous demande d'intégrer les communes de BONNELLES, BULLION, CERNAY-la-VILLE et AUFFARGIS à la Communauté de Communes Rurale de la Haute Vallée de Chevreuse.

Jeudi dernier la Commission Départementale a, une nouvelle fois, refusé le transfert de deux de ces communes, mais cela n'aurait pas, de toute façon, répondu au vrai problème du Sud Yvelines.

Vous trouverez en pièces jointes :

La réponse de Monsieur le Préfet de Région, du 25 décembre 2014, à Monsieur Michel ROCARD me donnant raison sur ce sujet.

La demande du 6 septembre 2013 des quatre maires concernés, même si deux d'entre eux ont préféré, depuis, devenir vice-présidents de Rambouillet Territoires !

Ces quatre communes, en tant que membres d'une communauté d'Agglomération Urbaine, sont confrontées à un conflit d'intérêt entre les lois de cette E P C I et les exigences de la charte du Parc Naturel Régional. Si rien n'est fait, c'est une zone urbaine de plus de 15000 habitants qui coupera en deux le Parc Naturel Régional !

Monsieur le Préfet, l'Etat ne peut pas porter atteinte à ce qu'il a créé lui-même, cela va à l'encontre de l'intérêt général ! Le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse a été instauré par un label d'Etat, c'est la seule organisation territoriale qui doit être sauvegardée dans le Sud Yvelines !

Cette nature protégée, qui jouxte les zones urbaines est exceptionnelle, son utilité sociale est évidente, elle ne doit pas être sacrifiée pour contenter les quelques élus qui veulent transformer Rambouillet Territoires en une prison, interdisant à toute commune de quitter cette communauté urbaine et en piégeant des populations locales, sans avoir, une seule fois, demandé leur avis !

D'avance merci, veuillez croire Monsieur le Préfet en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Dominique JULIEN LA BRUYÈRE
Conseiller municipal de CERNAY-la-VILLE

Cofondateur du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Copie à Madame Ségolène ROYAL, Ministre de l'Environnement de l'énergie et de la Mer